

## Audition de FO Agriculture par la mission inter-inspections sécurité sanitaire des aliments (SSA) le 27 juin 2019

**FO Agriculture** a été entendu par la mission inter-inspections sur l'organisation des contrôles de sécurité sanitaire des aliments le 27 juin 2019

**Force Ouvrière** était représentée par : Stéphane TOUZET, Secrétaire général du SNTMA **FO**, affecté à la DDCSPP du Cher, Anne-Marie BOURDELEAU trésorière adjointe du SNTMA **FO** affectée à la DDPP de Seine-et-Marne et Patrice CHASSET, représentant le SNAIE **FO** affecté à la DGAI.

La mission est composée de :

- Françoise THÉVENON Le Morvan et Philippe SEINGER pour le CGAER (Agriculture)
- Laurent CAILLOT pour l'IGAS (Santé)
- Marc-Étienne PINAULDT pour l'IGA (Intérieur)
- Philippe GUEDEFIN, Éric PARIDIMAL et Laurent VACHEY (comme superviseurs) pour l'IGF (économie finances)

**Force Ouvrière, dont le SNAIE et le SNTMA sont les premiers syndicats dans leurs domaines respectifs, a souhaité, avant tout, porter la parole de ses mandants, pour apporter à la mission des éléments concrets et illustrés sur les champs couverts par la lettre de mission.**

Ainsi une enquête expresse a été adressée aux adhérents du SNTMA **FO**, les appelant à se positionner, collectivement au sein de leur service ou individuellement, sur les 5 points suivants :

- **Ce qui fonctionne bien** dans l'organisation actuelle des services de contrôles de la sécurité sanitaire des aliments.
- **Ce qui fonctionne mal**
- **La création d'une nouvelle entité**, ou le rattachement à des entités existantes, chargée de coordonner l'action interministérielle au niveau national et européen, voire de mener les contrôles officiels.
- **Une modification du périmètre des compétences opérationnelles** respectives des différentes administrations, y compris dans les services déconcentrés.

- **La délégation de certains contrôles**, notamment les contrôles d'hygiène à la remise directe.

**L'intégralité des nombreuses réponses reçue dans les temps a été remise à la mission, après classement thématique. Leur qualité, leur richesse et leur convergence (à peu de choses près) ont permis à notre délégation d'en faire la synthèse suivante utilisée comme fil conducteur de notre intervention.**

### Organisation actuelle

#### Ce qui fonctionne bien :

Approche intégrée « de la fourche à la fourchette » qui est la clé de l'efficacité des contrôles sanitaires.

Structuration et complémentarité des services du MAA (et CCRF lorsque la coordination locale fonctionne).

Compétences et engagement des services et des agents : les services sont encore aujourd'hui réactifs et efficaces dans leurs domaines de compétence. Une réserve est toutefois soulevée concernant la réduction ces dernières années des programmes de formation initiale.

### Ce qui fonctionne mal :

Un sous-effectif criant !

L'alourdissement ou une redistribution disproportionnés des tâches administratives et bureautiques aux dépens des missions de contrôle avec des outils et des réseaux informatiques qui dysfonctionnent très régulièrement.

Pression de contrôle insuffisante faute de moyens adaptés, conséquences sur la sécurité sanitaire et aussi sur la pertinence de la transparence des contrôles.

Manque de coordination entre services du MAA et CCRF (en administration centrale - AC et services déconcentrés - SD). Hétérogénéité, voire incompatibilité, des outils, informatique notamment.

Perte de technicité dans la chaîne de commandement.

Les normes et ordres de services sont trop généralistes et négligent des critères importants de la sécurité alimentaire.

Différence de traitement entre agents MAA et CCRF en termes de déroulement de carrière et d'indemnités. Par exemple : nos « collègues CCRF » perçoivent des IFDD forfaitaires (180€ par mois), alors que les « agents agriculture » font des états de frais qui, bien que justifiés, sont parfois contestés. Ce serait un signe positif d'ouvrir les dispositifs les plus favorables à tous les personnels.

### Création d'une nouvelle entité ou le rattachement à des entités existantes....

Sur le terrain, les nouvelles entités ont aux yeux de nos collègues déjà été créées en DDI.

Les rapprochements, déjà effectués, sont cependant trop souvent non opérationnels faute de coordination, d'harmonisation des outils et des organisations, et clarification des prérogatives respectives entre secteurs.

Restructurer en agence ne réglerait pas non plus, automatiquement, le problème des moyens humains insuffisants, mais aggraverait la situation en termes de recrutements, qualification, compétences, liens opérationnels entre AC et SD, réactivité et gestion de crise.

### Modification du périmètre des compétences opérationnelles ...

Pourquoi pas si cela apporte une cohérence, ce qui reste cependant à démontrer. Cela ne doit néanmoins pas se faire sans une réflexion objective et réaliste concernant les compétences et moyens nécessaires.

L'urgence est cependant plutôt de clarifier, de coordonner et de renforcer que de modifier à nouveau.

### Délégation de certains contrôles, notamment les contrôles d'hygiène à la remise directe.

Non ! La réponse est quasi unanime pour de multiples raisons opérationnelles telles que l'impartialité et les conflits d'intérêt, la qualification, le maintien de l'approche intégrée, la difficulté de gérer les suites des contrôles défavorables qui serait certainement plus lourde que l'économie de la délégation... De plus, les expériences de délégations passées ont des résultats le plus souvent négatifs en termes de coût, d'efficacité, de capacité de contrôle et de substitution/retour de l'État en cas d'insuffisance. Nos multiples demandes d'évaluations qualité prix restent d'ailleurs sans suite.

## En conclusion

**FO Agriculture** a fait part de sa collaboration avec FO CCRF et de notre positionnement commun pour un contrôle officiel réalisé par des services publics structurés et coordonnés, avec des contrôleurs officiels indépendants, qualifiés et bénéficiant de moyens adaptés.

**FO Agriculture** remercie tous et toutes les collègues qui apporté leur contribution à ces travaux menés tambours battant. Nous restons bien entendus mobilisés sur ce dossier et à votre écoute !

Vos représentants **FO Agriculture**



Suivez toute l'actualité sur notre site : [fo-agriculture.fr](http://fo-agriculture.fr)

